

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvellement élu à la Municipalité, M. Olivier Riesen sera en charge des Ressources humaines et des Affaires régionales

Nyon, le 6 mars 2023



Debout, de gauche à droite : Stéphanie Schmutz, Pierre-François Umiglia (Secrétaire municipal), Claude Uldry, Pierre Wahlen, Olivier Riesen et Alexandre Démétriadès. Assis : Daniel Rossellat (Syndic) et Roxane Faraut.

Photo Delphine Schacher / 27 mars 2023

La Municipalité a décidé de la nouvelle répartition des dicastères, à la suite de l'élection, le 26 février dernier, de M. Olivier Riesen (PLR.Les Libéraux-Radicaux).

Après la suspension de M^{me} Elise Buckle (Les Vert.e.s) par le Conseil d'Etat, le 9 février 2022, puis sa démission au 31 décembre de la même année, MM. Pierre Wahlen (Les Vert.e.s) et Alexandre Démétriadès (PS) s'étaient partagés le dicastère de l'élue verte. Le premier avait repris les Services industriels en plus de l'Environnement et des Affaires régionales qu'il détenait déjà, le second les Ressources humaines en plus des Sports et de la Culture.

A la suite de l'élection, le 26 février dernier, de M. Olivier Riesen (PLR.Les Libéraux-Radicaux), la Municipalité a décidé de la nouvelle répartition des dicastères. Le nouvel élu sera en charge des Ressources humaines ainsi que des Affaires régionales, un pôle créé au début de cette législature pour renforcer encore l'engagement de Nyon dans sa région et dans ses nombreuses collaborations intercommunales.

A la tête des RH, M. Olivier Riesen aura à défendre dès son entrée en fonction deux dossiers d'importance. D'une part, le préavis N° 2023/95, déposé ce jour auprès du Conseil communal, pour l'obtention de 19 EPT supplémentaires nécessaires au bon fonctionnement de l'administration ; d'autre part, la mise en œuvre du nouveau règlement du personnel communal que la Municipalité soumettra à l'organe délibérant à la fin du printemps, sous réserve d'un vote positif du personnel communal, le 13 mars prochain.

Suite en page 2 >

> Suite de la page 1

Désormais au complet, la Municipalité envisage l'avenir avec sérénité en se concentrant pleinement sur ses nombreux projets. Elle remercie très sincèrement MM. Pierre Wahlen et Alexandre Démétriadès pour avoir, durant les douze derniers mois, assumé des responsabilités supplémentaires, respectivement à la direction des Services industriels et à celle des Ressources humaines, tout en assurant la conduite de leurs services.

Nouvelle répartition des dicastères – législature 2021-2026

M. Daniel Rossellat : Administration générale

- Service de l'administration générale (SAG)
Chancellerie, communication, affaires juridiques, climat et durabilité, économie et tourisme, exploitation informatique, contrôle des habitants, archives communales

M. Claude Uldry : Finances et Bâtiment

- Service des bâtiments (BAT)
Architecture, projets de construction et rénovation, cultes
- Service des finances (FIN)

Mme Stéphanie Schmutz : Cohésion sociale et Territoire

- Service de la cohésion sociale (SCS)
Enfance, logement, vivre ensemble
- Service du territoire (SDT)
Urbanisme, espace public, géomatique, police des constructions

Mme Roxane Faraut : Infrastructures et Sécurité

- Service des infrastructures (SDI)
Mobilité, travaux, assainissement
- Sécurité (SECU)
Police Nyon Région (PNR), Service de Défense Incendie et de Secours Nyon-Dôle (SDIS Nyon-Dôle)

M. Pierre Wahlen : Environnement et Energies

- Service de l'environnement (SDE)
Paysage, nature, biodiversité
- Services industriels (SIN)
Transition énergétique, eau, électricité, réseaux

M. Alexandre Démétriadès : Sports et Culture

- Sports, manifestation et maintenance (SMM)
- Culture (CULT)
Arts vivants, musées, bibliothèques

M. Olivier Riesen : Ressources humaines et Affaires régionales

- Ressources humaines (RH)
Recrutement, accompagnement, formation
- Affaires régionales (AR)

Informations complémentaires

M. Daniel Rossellat, Syndic de la Ville de Nyon, 079 200 52 01

M. Olivier Riesen, Municipal en charge des Ressources humaines et des Affaires régionales, 079 501 61 64